



CONSEILS PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS

VOUS allez déposer vos valises sur un de nos sites du Vietnam ou Cambodge.

L'équipe locale d'AMS sera ravie de vous recevoir et fera son possible pour rendre votre séjour agréable et constructif sur le plan professionnel que "culturel".

Les coutumes en Asie étant très différentes de celles en usage en Occident, il paraît indispensable d'évoquer tous les points susceptibles de créer des risques de tensions entre vous: le personnel AMS, les structures partenaires et plus généralement les personnes rencontrées durant votre stage, et ce par méconnaissances de la culture locale.

Malgré plus de 20 ans dans l'organisation de stages médicaux en Asie, il arrive parfois que certains petits soucis logistiques apparaissent dans notre organisation, les sites sont nombreux et il est difficile de gérer dans le détail les fuites d'eau, les vélos endommagés, un problème à l'hôpital, etc....Il sera donc impératif d'en informer SANS TARDER le responsable du site qui fera remonter si le cas le justifie l'information au niveau de la direction locale d'AMS.

Nota: Les commentaires, les critiques, les mails "yaka" post-retour, ne recevront pas de réponse de l'Association, tout doit se régler sur le terrain avec efficacité et réactivité.

Afin d'éviter tout incident qui malheureusement pourrait conduire à votre exclusion de l'hôpital et pour les cas les plus graves à votre retour en Europe avec non validation de votre stage (sans que nous puissions intervenir...), veuillez appliquer scrupuleusement les consignes suivantes:

- Ne portez aucun "jugement de valeur" sur la pratique médicale locale, l'asepsie, relations patients/soignants, etc. Le but d'un stage à l'étranger c'est de découvrir un autre système de santé, pas de le critiquer.
- Aucun acte médical ne devra être commenté devant le personnel soignant à fortiori critiqué.
- Il est formellement interdit de filmer, prendre des photos des patients, du personnel soignant et des structures partenaires, hôpitaux comme dispensaires. Même si vos collègues locaux peuvent s'autoriser cette pratique... Essayez de transposer avec l'Europe si vous avez un doute! Peut-on prendre en photo spontanément d'un patient dans un hôpital français, belge, suisse?
- Conformément à la réglementation en vigueur régissant le secret professionnel des métiers de la santé: interdiction formelle de divulguer sur les réseaux sociaux (facebook, youtube etc.) photos, vidéos, films, des patients, du personnel, soignant, et des structures hospitalières partenaires. Il en va de même pour les commentaires, les critiques, sur le pays d'accueil, le système de santé, l'Association etc.
-

Le non respect de cet engagement pourrait conduire pour l'étudiant à la non validation du stage et pour les cas les plus graves à un dépôt de plainte auprès du tribunal de Grande Instance de Paris.

VOUS vous interdirez d'évoquer les questions politiques, certes, avec l'équipe locale d'AMS mais plus généralement avec toutes les personnes rencontrées durant le séjour. Les autorités locales sont à juste titre très sourcilleuses sur ce point.

Nous vous demandons même après votre retour en Europe de respecter cet engagement.
Vous trouverez via internet toutes les informations sans avoir à placer vos interlocuteurs locaux dans une situation inconfortable...Culturellement en Asie on n'aborde pas facilement ces questions.
Il en va de même pour des sujets tels que la sexualité, les relations dans le couple etc.
En résumé la pudeur est de rigueur, en tenir compte aussi dans votre tenue vestimentaire.

En Asie les femmes ne fument pas en public, même si une certaine tolérance s'applique aux étrangères...
Par contre, hormis ces restrictions légitimes, nous demandons au stagiaire d'être curieux sur le mode de vie des habitants, et plus globalement sur l'ensemble de la culture locale.
Il en va de même pour le fonctionnement de l'Association Missions-Stages.

A quoi correspondent les frais engagés par le stagiaire, certes, au logement, les repas, les déplacements, le personnel (chauffeur, interprètes, cuisinière, nounous etc.) l'achat et l'entretien des véhicules, loyers des maisons d'hôtes, assurance, etc.

Dans la mesure du possible et en fonction de votre localisation, demandez à visiter les projets initiés par AMS: les maisons de l'Enfance (orphelinats), la bibliothèque de l'hôpital Khmer-Soviet de Phnom-Penh par exemple, financées entièrement par AMS, centre incendie sur le site de Bathiey, avec l'achat en France d'un camion de pompier, son transport par bateau jusqu'au Cambodge et la formation des soldats du feu locaux par des professionnels français, l'éducation et les soins des enfants confiés à nos structures etc.
Ainsi que conformément à ses statuts, AMS assure la promotion de la francophonie dans le milieu médical et éducatif (nombreux événements financés par AMS) à retrouver sur le site internet suivant:
www.stage-infirmier.org

Toute absence exceptionnelle durant le stage devra faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée au responsable du site qui vous fera signer une décharge.

Je soussigné(e).....Né(e) le.....
ANationalité.....
N° de passeport.....

Signature précédée de la mention manuscrite " Je reconnais avoir pris connaissance des informations indiquées ci-dessus et je m'engage sur l'honneur à en respecter les termes.

Fait à, le.....